

# Les sources de l'histoire locale

*Vue de Saint-Denis, J.M.W. Turner et S. Fisher, 1800-1850, collection AD93 (6F/96)*

## Premiers pas

**Documentez-vous sur la situation administrative et les spécificités du territoire étudié**

Il faut avant tout tenir compte de la création récente de la Seine-Saint-Denis, en 1968. Les documents peuvent donc être conservés aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, des Yvelines ou de Paris, voire dans certains cas dans les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne ou le Val-d'Oise. (voir notre fiche de recherche *Histoire de la Seine-Saint-Denis*).

Ensuite, chaque commune a une histoire particulière. Certaines ont une activité plutôt rurale, d'autres plus industrielle. Quelques-unes ont changé de nom (c'est le cas de Saint-Ouen, qui devient Les Bains-sur-Seine pendant la Révolution), d'autres ont été créées récemment, comme Le Raincy (1869), Neuilly-Plaisance (1892), Les Pavillons-sous-Bois (1905)... Enfin certaines voient leurs délimitations modifiées à différentes occasions. Le Pré-Saint-Gervais est ainsi amputé d'une large partie de son territoire lors de l'agrandissement de Paris, en 1860.

## Renseignez-vous sur les administrations compétentes

Pour une même thématique, il faut parfois chercher à plusieurs échelons. Par exemple, les routes sont administrées par : l'État (pour le réseau national), le Département (pour les routes départementales), ou la Commune (pour les routes communales et chemins vicinaux).

## Faites le point sur ce qui a déjà été étudié

Il est probable que votre sujet ait déjà été traité, au moins partiellement. Consultez la production des associations historiques locales, les études éditées par les collectivités, les thèses et mémoires universitaires... Il existe également de nombreuses monographies locales, notamment :

- > pour les communes de l'ancienne Seine : *L'État des communes, 1896-1905*; un volume par commune décrit son histoire, sa topographie, ses administrations... et s'accompagne de cartes ;
- > pour les communes de l'ancienne Seine-et-Oise : deux ouvrages équivalents, un pour le canton du Raincy, un pour le canton de Gonesse. Souvent rédigés par l'instituteur, ils contiennent des plans de géomètres amateurs, plus approximatifs.

# Les séries principales en archives publiques

## Repérez-vous dans les archives

Tous les centres d'archives obéissent à un cadre de classement spécifique, selon qu'ils soient municipaux, départementaux ou nationaux. En Archives départementales, les séries sont les suivantes :

- > **Jusqu'en 1940 (1968 aux AD93), classement thématique**
  - Séries anciennes : A à K jusqu'à la Révolution ;
  - Série révolutionnaire : Série L ;
  - Séries modernes : M à Z après la Révolution ;
  - AD93 : subdivision supplémentaire entre la Seine et la Seine-et-Oise.
- > **Depuis 1940 (1968 aux AD93), classement par versement : série W**
  - Un versement est un ensemble cohérent de documents versés à une date donnée par un producteur administratif ;
  - Un numéro de versement est attribué par ordre d'arrivée.
- > **Séries couvrant toutes les périodes :**
  - E (état civil), Fi (fonds figurés), J (fonds privés), AV (fonds audiovisuels).

## Les archives anciennes et modernes

Aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, les séries anciennes sont assez lacunaires, notamment à cause de la dévolution (voir notre fiche de recherche *Histoire de la Seine-Saint-Denis*). Les séries modernes sont plus riches. Voici celles à consulter en priorité :

- > **M, Administration générale :** y sont classées les archives concernant les élections, les recensements de population, les délimitations des communes, la police rurale et administrative...
- > **N, Bâtiments départementaux :** y sont classées les archives concernant la construction et la gestion des bâtiments dépendant de l'administration départementale.

- > **O, Administration et comptabilité communale :** y sont classées les archives concernant les affaires communales diverses, relevant du contrôle de légalité exercé par la préfecture : les limites de la commune, la voirie, les délibérations des conseils municipaux, les arrêtés municipaux, les budgets, les bâtiments municipaux...
- > **S, Ponts-et-Chaussées :** y sont classées les archives concernant les travaux publics, le transport routier, fluvial, ferroviaire, les réseaux d'assainissement, les carrières...
- > **U, Justices de paix :** y sont classées les archives concernant la justice de proximité, notamment les jugements de police et les créations et dissolutions de sociétés.
- > **Z, Sous-préfectures** (uniquement pour la Seine-et-Oise) : y sont classées les archives concernant les mouvements sociaux et grèves.
- > **Hors cadre de classement : habitat et logement :**
  - pour l'ancienne Seine et Aulnay-sous-Bois : y sont classées les archives concernant les HBM et les HLM (342W) ;
  - pour l'ancienne Seine-et-Oise : y sont classées les archives concernant les permis de construire (1938-1939) et les lotissements (1899-1966).

## La série W : identifiez les bons producteurs et services versants

Vous retrouverez les mêmes thématiques dans les archives plus récentes, mais avec un classement différent. Il est donc nécessaire d'identifier les services producteurs d'archives pour les sujets qui vous intéressent :

- > **La préfecture**
  - le cabinet du préfet a notamment en charge les questions de réglementations et de police ;

- le service des associations, pour les créations et dissolutions d'associations ;
- la direction de l'Administration communale ;
- la direction des Relations avec les collectivités territoriales.

#### > **Les autres services de l'État**

- la direction départementale de l'Équipement a notamment en charge les infrastructures urbaines, la planification et l'aménagement du territoire et les transports ;
- les juridictions : les tribunaux d'instance et de grande instance.

#### > **L'administration départementale**

- la direction de l'Aménagement et du développement ;
- la direction de la Communication : inaugurations, cérémonies officielles, événements organisés par le Département...
- la direction de la Culture : y sont classées les archives concernant les politiques culturelles départementales (arts plastiques, salles de cinéma, archéologie...);
- la direction de la Stratégie, de l'organisation et de l'évaluation, qui produit de nombreuses études sur le territoire ;
- Les délibérations et décisions administratives : délibérations, arrêtés, bulletin et journal officiels, débats et séances du conseil départemental (notamment les enregistrements)...

#### > **Les archives communales déposées:**

Gournay-sur-Marne et Villeteuse.

## Les archives privées

Les archives privées sont des compléments indispensables pour étudier l'histoire territoriale. Les Archives départementales de la Seine-Saint-Denis en font la collecte selon quatre axes : territorial, chronologique (les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles), thématique (l'histoire ouvrière et les mouvements sociaux) et typologique (les documents audiovisuels).

On peut citer, entre autres, les petits fonds et petites pièces isolées (1J), les archives de plusieurs entreprises, d'associations ou de personnalités locales mais aussi les fonds de nos grands partenaires : le Parti communiste français, l'Institut d'histoire sociale de la CGT, le journal *l'Humanité* (y compris son fonds photographique).

## Les fonds complémentaires

En dehors des fonds papier classiques, n'hésitez pas à explorer nos fonds figurés (cartes postales, estampes, photographies), nos archives audiovisuelles, ainsi que la presse locale (bulletins municipaux, magazine départemental, éditions locales du *Parisien*, *La Voix de l'Est*, *L'Écho du Raincy*...).

Et enfin, allez consulter les archives municipales !



**SUIVEZ-NOUS #SSD93**

**seinesaintdenis.fr**

**ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SEINE-SAINT-DENIS**  
54, avenue du président Salvador Allende - 93000 Bobigny  
archives.seinesaintdenis.fr - ad93@seinesaintdenis.fr - 01 43 93 97 00